

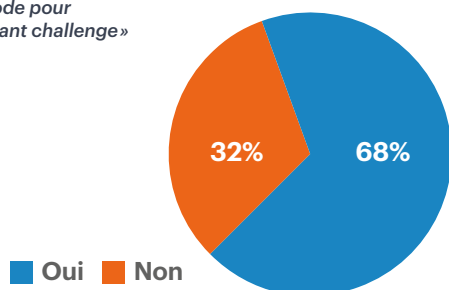
Challenge Mobilité Auvergne-Rhône-Alpes : quels effets sur les comportements de mobilité

Retour sur l'enquête aux salariés - Novembre 2019 - Nombre de répondants 1334

7/10

Lorsqu'ils prennent part au Challenge Mobilité Auvergne-Rhône-Alpes, près de **7 automobilistes sur 10 modifient leurs habitudes de déplacements.**

Changement de mode pour les « autosolistes avant challenge »



31%

d'entre-eux estiment que **leur seule participation** au Challenge Mobilité a permis leur changement d'habitude.

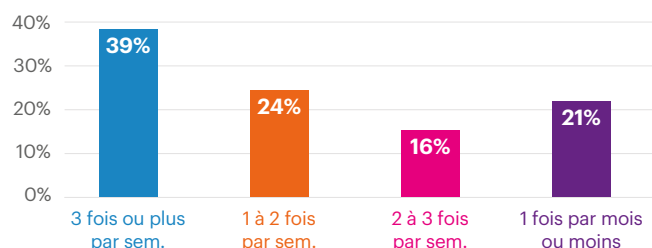
38%

Suite au challenge, la **mise en place de mesures incitatives par leur établissement à encourager** **38%** d'entre eux à se tourner vers un mode alternatif.

63%

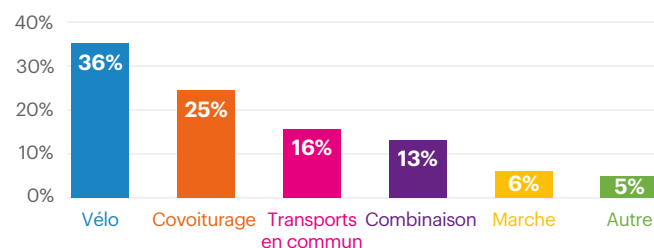
des **autosolistes** en report modal le jour du Challenge Mobilité ont changé leurs habitudes de déplacements de manière régulière (au moins une fois par semaine).

Fréquence d'utilisation des nouveaux modes alternatifs



Le **vélo** et le **covoiturage** sont les pratiques privilégiées pour le report modal de la voiture vers un mode alternatif.

Mode de transport utilisé par les automobilistes avant challenge



92% des répondants souhaitent participer au Challenge Mobilité en 2020

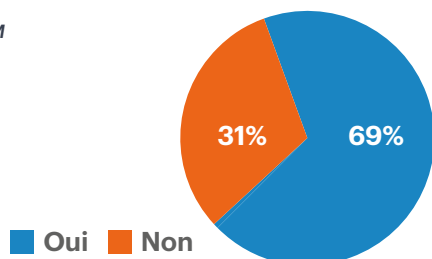
Challenge Mobilité Auvergne-Rhône-Alpes : quels effets au sein des établissements participants

Retour sur l'enquête aux référents - Novembre 2019 - Nombre de répondants 173

70 %

Près de **70%** des référents d'établissements participant estiment que le Challenge Mobilité est un événement qui favorise la promotion et la dynamisation de leur Plan de Mobilité Employeur.

Dynamisation du PDM

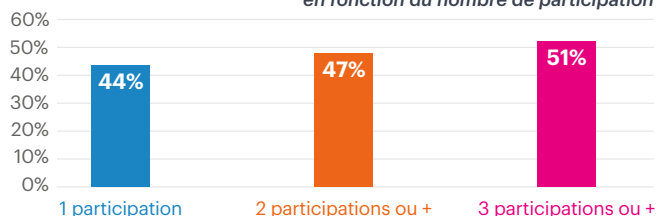


46 %

des référents estiment que certains salariés de leur établissement ont modifié leur habitudes grâce au challenge.

Ils évaluent à **9,5%** la baisse de la part modale de la voiture depuis leur première participation au Challenge Mobilité.

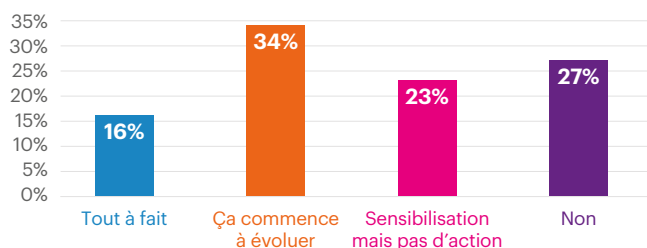
Modification des comportements de mobilité en fonction du nombre de participation



73 %

De la sensibilisation à l'action, **73%** des référents estiment que le Challenge Mobilité permet **une meilleure prise en considération des questions de mobilité de la part de la direction**. Un référent sur deux constate la mise en place d'actions concrètes depuis leur première participation.

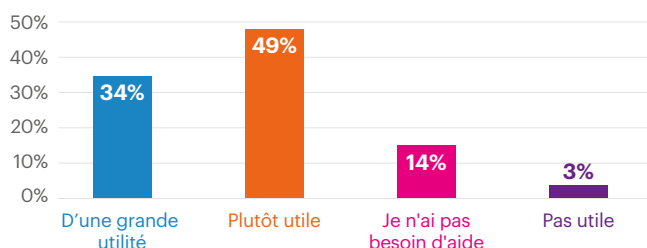
Effet positif sur la mobilité des salariés



83 %

La présence de relais locaux sur le terrain fait la force du Challenge Mobilité Auvergne-Rhône-Alpes. Elle est jugée **pertinente pour 83%** des relais qui ont eu un contact avec eux

Utilité du relais



Le taux de satisfaction globale du Challenge Mobilité est de

89 %